

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2006

Le vendredi 1^{er} décembre 2006, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 24 novembre 2006, s'est réuni en session ordinaire à 18h 00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel Bachasson, Maire.

PRÉSENTS : MM. BACHASSON Marcel - SECOND Serge - CHOC René - FALQUE Gilbert
Mme. DEROCLES Jocelyne - MM. POSTIC Daniel - GERMAIN Bernard - CHANCRIN Roland
Mmes. ECHINARD Marie - BESSIERE Annie - M. SIMIEN Guy -

EXCUSÉS ou ABSENTS : MM. MARTIN Jean-Paul - BERRUYER Gilbert - CROISIER Yannick
Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h 20

URBANISME

-Certificats d'Urbanisme :

- Monsieur Lambert Christian – Bourgeonnière – Certificat demandé pour deux parcelles.
- Monsieur Lambert Stéphane – Bourgeonnière – Certificat demandé pour une parcelle.

-Permis de Construire :

- Monsieur Lambert Guillaume - Bourgeonnière
- Monsieur Gras Louis - Le Brûlefer - En attente de l'avis d'EDF.

-Déclarations de Travaux :

- Monsieur Lambert Guillaume – Bourgeonnière.
- Monsieur Chapelin Christophe – Route de Virville - construction d'un hangar.
- Monsieur Grohens Philippe – Le Malatras – Modification de l'entrée dans la propriété – en attente de l'accord de la DDE.
- Commune de Roybon – Place du Maquis de Chambaran – Construction d'un bureau pour la station-service.

La commission a donné un avis favorable à tous ces projets.

→ Avis favorable du Conseil sur tous ces projets.

CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES DE CLASSE 2

Monsieur le Maire donne toutes les explications afin de faire le point sur ce projet :

→ Il rappelle qu'il s'agit bien d'un centre de stockage de produits non dangereux, que la commune est pressentie pour accueillir le site mais qu'en l'état actuel, le projet n'est pas bouclé. Notre écoute et notre vigilance sont donc toujours d'actualité.

→ Il expose que le site pressenti au nord de la route du col de Toutes-Aures ne semble pas réunir les garanties souhaitées.

→ Il expose qu'une réunion d'information est prévue le 12 décembre prochain en présence du Préfet de l'Isère, de tous les services concernés et compétents, du Conseil Général. A cette réunion, sont invités les Maires du Canton et tous les Maires des communes limitrophes de Roybon. Les membres du Conseil Municipal sont bien sûr attendus à cette réunion ainsi que divers responsables associatifs locaux .

→ Il rappelle au Conseil toutes les demandes faites à l'Etat et au Conseil Général en tant que compensations par rapport à l'accueil de ce centre, s'il devait se concrétiser.

→ Monsieur le Maire rappelle les retombées financières qui seraient générées par un tel projet :

-Retombées en terme d'emplois.

-Retombées en terme de taxes (environnementale et professionnelle), cette taxe professionnelle pourrait être versée à la Communauté de Communes (dans le cas où la TPU serait votée par cette dernière).

→ Monsieur le maire propose au Conseil de réfléchir et de bien mesurer quels seraient les inconvénients d'un tel projet et quels en seraient les avantages.

● Après explications et discussions, le Conseil Municipal réaffirme son attitude ouverte face à ce projet en attendant la conclusion des études en cours, la réunion d'information du 12 décembre, la réception d'explications techniques complémentaires, et l'organisation d'une réunion publique vers février 2007.

PROJET DE CHAUFFAGE AU BOIS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la volonté communale de mettre à l'étude la possibilité de mise en place d'une unité de chauffage au bois concernant différents locaux publics ou privés : écoles, gymnase, collège, mairie, IME...

Dans ce cadre, Monsieur le Maire fait part d'une proposition de l'AGEDEN pour la consultation de 4 bureaux d'études spécialisés pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant ce projet comprenant une unité centrale de chaufferie et de canalisations apportant l'eau chaude à chaque bâtiment concerné. Les aides de l'ADEME, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général pourront atteindre 80 % du montant des études. Monsieur le Maire propose donc au Conseil de délibérer afin de pouvoir lancer cette étude et déposer les demandes de subventions correspondantes.

→ Avis favorable du Conseil

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil différents projets d'achat ou de vente de terrains déjà étudiés et discutés dans des séances précédentes :

→ Vente d'une parcelle de terrain à M. Alexandre Miscioscia pour la construction d'une série de garage au Champ de Mars, à proximité du centre-village. 898 m² à 20,33 € le m².

→ Fixation du prix de vente d'une parcelle au lotissement la Merlière (dernière parcelle communale) : 953 m² à 34 € le m².

→ Fixation du prix de vente d'une parcelle disponible la Sapinière : 1028 m² à 29,90 € le m².

→ Achat à MM. Zanotel et Morel de 3 parcelles pour une surface totale de 426 m² à 34 € le m² afin d'établir une réserve foncière nécessaire à l'extension future de l'Hôpital.

→ Achat à Mme. Janin d'un terrain de 771 m² à 34 € à proximité de l'ancienne gare pour établir une réserve foncière nécessaire à un projet commercial d'alimentation. Le mode de rétrocession de cette parcelle au futur maître d'ouvrage du projet restera à négocier.

Après discussion, monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer pour permettre la réalisation de ces transactions.

→ Avis favorable du Conseil

FINANCEMENT ET TRESORERIE

● Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu de procéder au renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie de 100 000 € en place auprès de DEXIA. Il propose au Conseil de délibérer afin de l'autoriser à mener cette opération.

→ Avis favorable du Conseil

● Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu, afin de faciliter la gestion des opérations en cours et pour assurer une gestion saine des finances communales en attente de futures recettes (compensation de la TVA, vente des terrains de la Sapinière, importantes subventions du Conseil Général qui seront perçues en 2007 et augmentation escomptée des recettes fiscales futures liées à une évolution attendue de la population), de demander la mise en place de deux prêts :

- Un prêt modulable de 800 000 €, suivant une offre conjointe du Crédit Agricole et de la BFT (30 ans et 6 mois)

- Un prêt modulable de 800 000 €, suivant une offre de DEXIA sur 30 ans également (prêt souple) avec possibilité de remboursement par anticipation possible sans pénalité. Un réaménagement de crédits contractés antérieurement auprès de cet établissement est en cours de proposition.

Après explications et discussion, monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin de l'autoriser à mener ces deux opérations.

→ Avis favorable du Conseil

Virement de crédits

Monsieur le Maire propose au Conseil, après explications, de délibérer afin de l'autoriser à procéder à différents virements de crédits :

Compte 1641 - Amortissement emprunt	+ 700 €
Compte 165 - Remboursement cautionnement	+ 1 600 €
Compte 2315 - Opération 105 « électrification rurale	- 2 300 €

→ Avis favorable du Conseil

DIVERS

● Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin de permettre le versement de primes de fin d'année aux personnels suivants : emplois-jeunes, CES, CEC :

- CEC : 100 €

- Emplois-jeunes : 300 €

→ Avis favorable du Conseil

● Monsieur le Maire fait part au Conseil de la proposition par la DDE d'une nouvelle convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et Aménagement du Territoire). Il rappelle qu'il s'agit d'une mission de conseil et d'assistance auprès de la Commune concernant l'élaboration, l'étude et la direction des projets sur la voirie, la gestion du tableau de voirie, les aménagements et la surveillance des ouvrages d'art. Il rappelle que la précédente convention était valable 1 an et reconductible deux fois, qu'elle est arrivée à son terme et qu'il y a donc lieu de délibérer afin de l'autoriser à signer cette nouvelle convention qui sera valable pour les années futures.

→ **Avis favorable du Conseil**

● Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une proposition de reprise du snack du lac par Yann Amsalem, gérant du Camping. Monsieur Amsalem propose de rouvrir ce point de vente pour la saison 2007 pour la vente de produits « tout à emporter » : boissons, glaces, sandwiches, frites... Il n'y aurait pas de préparations cuisinées sur place. Après explications et discussion, monsieur le Maire propose au Conseil de réfléchir afin de prendre une décision lors d'une prochaine séance.

● **Parking Mairie-Collège** : Monsieur René Choc expose au Conseil que suite à l'analyse des offres et au rapport du maître d'oeuvre, l'offre économiquement la plus avantageuse, en solution de base et en solution avec options est celle de l'Entreprise Cheval-Frères.

1- solution de base : mur coulé en place : 90 531.15 € H.T.

2- solution optionnelle : mur en éléments préfabriqués : 83 182.90 € H.T.

Après validation de la solution 2 par le Conseil, monsieur le Maire propose de délibérer pour l'autoriser à signer le marché avec l'Entreprise Cheval-Frères.

→ **Avis favorable du Conseil**

● **Office du Tourisme** : Monsieur René Choc présente au Conseil l'Avant-Projet Définitif présenté par le cabinet "Patio-Architectes" pour la réhabilitation de l'ancienne gare et la construction d'une salle d'exposition. Il précise l'estimation du coût des travaux tels qu'ils sont définis dans cette phase A.P.D.

Office de tourisme : 56 325 € H.T.

Salle d'exposition : 145 280 € H.T.

Après avoir rappelé les financements et après avoir rappelé que la salle actuelle utilisée par l'Office de Tourisme pourra être réutilisée par la Commune après déménagement de celui-ci dans les nouveaux locaux de la gare, monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer pour approuver l'Avant-Projet Définitif et l'autoriser à déposer le Permis de Construire global.

→ **Avis favorable du Conseil**

● **Projet de l'Entreprise Perraud** : Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet. Celui-ci comprendrait un centre de formation pour la conduite, des ateliers pour la formation en mécanique, des chambres pour l'hébergement des stagiaires. La CCPC pourrait être porteur du projet et le remboursement pourrait prendre la forme d'une location-vente.

● **Projet de Blanchisserie inter-hospitalière** : Monsieur le Maire rappelle l'avancée du projet en cours qui s'est matérialisée récemment par le vote de 150 000 € de crédit lors du dernier Conseil d'Administration de l'hôpital, afin de lancer l'opération.

● **Station-Service** : Monsieur le Maire rappelle que les travaux débiteront ce lundi 4 décembre, que le concessionnaire a pris contrat avec la société Dyneff concernant la livraison des carburants, les prix de vente à la pompe semblant être meilleurs avec ce partenaire, ainsi que la gestion.

● **Construction du local annexe pour la station-service** : Monsieur René Choc fait part au Conseil du devis concernant la construction de ce petit local adossé au garage Bayle : 20 438,56 €. Quelques économies à réaliser sont étudiées.

→ **Avis favorable du Conseil**

● **Projet Eolien** : Monsieur le Maire annonce qu'une réunion des Maires des communes concernées est prévue avec la société Ventura le 5 décembre prochain et que le nombre d'éoliennes prévues sur Roybon semble à nouveau à la baisse (6 voire 5.) Les études iront jusqu'à leur terme. Le Conseil indiquera sa position sur le projet à l'issue du comité de suivi de février/mars, en fonction des éléments obtenus.

● **Projet de Gymnase d'Accompagnement des Collèges** : Monsieur le Maire fait part de la dernière réunion de travail avec Dominique Bouvarel, architecte et le Cabinet EG-Sol. Il explique que le projet tel qu'il avait été présenté est techniquement validé, que l'orientation prévue du bâtiment n'a pas été modifiée et que le volume de terrassement sera très raisonnable. Il ajoute qu'une mission pour analyse des sols a été confiée immédiatement à EG-Sol afin d'assurer la sécurité totale des travaux envisagés.

● **Vacance au Comité des Fêtes** : Monsieur le Maire imagine un changement de nature du Comité qui pourrait, plutôt qu'être une structure à part des autres sociétés locales, constituer une simple liaison entre ces sociétés en regroupant, par exemple, leurs présidents. Il propose de revoir le problème en début d'année.

Monsieur le Maire évoque également la proposition du Théâtre du Nez pour une animation du village au 14 juillet prochain.

Après avoir rappelé la Fête des Province de ce dimanche 3 décembre, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 30.